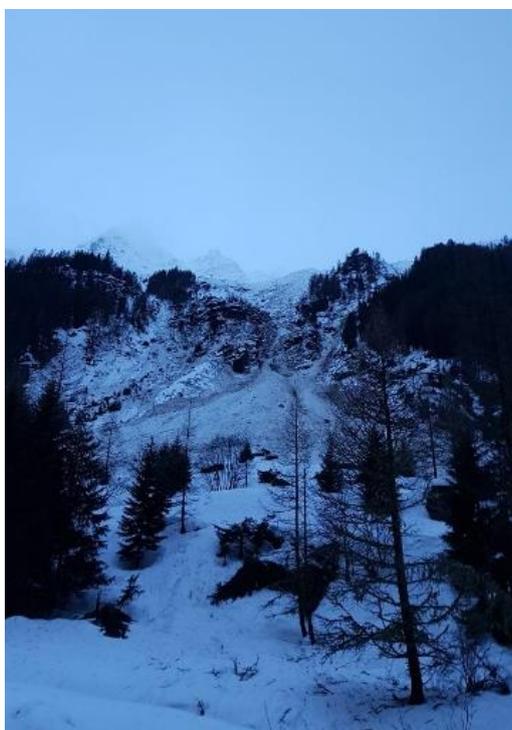


EVACUATION DE LA ZONE DE PRALONG - 04.01.2018

Les chutes de neige importantes tombées en fin d'année, suivies de précipitations abondantes sous forme de pluie accompagnées de vents tempétueux, ont créé des masses instables propices au déclenchement spontané d'avalanches.

Depuis le **30 décembre**, la Commune est sur le qui-vive, en contact étroit avec son chargé de sécurité hivernal, Paul Dayer qui a effectué bon nombre de minages préventifs.

La situation devient critique le **4 janvier**. Une avalanche sur Pralong dévale le couloir de Metaye à **11h45** ne causant fort heureusement que des dégâts mineurs.



Le 4 janvier, à 15h30, la décision de lancer l'alarme bleue au 118 est prise et le processus d'évacuation de la zone rouge est déclenché par la commune via sa présidente sur conseil du voyer de l'Etat, en concertation avec l'EMCC (l'Etat-major en cas de catastrophe), lequel s'appuie sur les différentes compétences en son sein, rattachées en cellules dont la C-DANA, la cellule des dangers naturels. Ses observateurs sur le terrain remontent les informations à la commune permettant ainsi la prise de décision.

La route est fermée depuis Mâche et désormais le fond de la vallée n'est plus accessible. Les abris PC sont prêts à accueillir d'éventuelles personnes pour la nuit.

70 chalets ont été visités. 12 personnes dans des habitations hors zone sont bloquées en attente d'autorisation de sortir et de traverser les zones sensibles concernées par des couloirs à avalanche.

Le 4 janvier à 19h30, toute la zone est évacuée. Un bus mis à disposition ramène **28 personnes** à la commune pour qu'elles s'annoncent. Elles ont trouvé refuge pour la nuit chez des proches. 4 personnes sont logées par la commune.

Pour mener à bien cette opération d'envergure, l'EMCC s'est réuni en cellule de crise, constitué de Henri Barnèdes, chef de l'Etat-major, Conrad Sierro, remplaçant du chef, Paul Dayer, chargé de sécurité hivernal, Patrick Dayer, responsable du ST au sein de l'EMCC, Karine Sierro, présidente, Marc-Antoine Genolet, responsable communal de la sécurité, Kilian Dayer, Philippe Dayer, Antoine Genolet sur site.

8 pompiers ont été engagés et dépêchés sur les lieux. Il s'agit de Christophe Barnèdes, commandant CSP Hérémence, Yannick Sierro, son remplaçant, Pierre-Antoine Micheloud, François-Xavier Sierro, Serge Dayer, Stéphane Gauye, Andy Gaspoz, Christian Pralong.

Christophe Barnèdes et Pierre-Antoine Micheloud sont par ailleurs, représentants des pompiers au sein de l'EMCC.



Durant la nuit du 4 au 5 janvier, des avalanches spontanées se sont déclenchées sur tous les fronts.

Le 5 janvier dès 9h00, Paul Dayer entreprend une série de minages.

Le 5 janvier à 11h00, tous les couloirs ont été purgés. Il n'y a plus de risque, l'Etat est avisé, le voyer va ouvrir à nouveau la route dans l'après-midi dès que les cantonniers auront contrôlé et assaini l'état des routes.

Le 5 janvier à 14h00, La route est officiellement réouverte, l'accès aux chalets autorisé et les 12 personnes bloquées sont libérées.

Un tout grand MERCI aux responsables et membres de l'EMCC et du corps des sapeurs-pompiers qui ont maîtrisé de manière remarquable toute cette procédure, travaillant rapidement et avec sang-froid, démontrant une organisation et une collaboration exemplaires dans toute la chaîne d'actions à mener pour sécuriser la zone et les personnes concernées.

Karine Sierro, 5 janvier 2018